

II.7.36. Relation truezus var sujet preizerez, muntr cabiten ar vatimant hanvet an Alexandr, eus a Vourdel ; muntr al Letenant ; muntr ar Mestr-Eqipach, hac eus a bêvar martolod ; laeronciou, pillach ha fosserez paperiou ar vatimant, êruct en Indes-Sav-Eol, ar 27 demeus a vis Du 1837.

Ms. VII, p. 234-243.

Timbre : Var ton ar Plac'h libertin.

Incipit : Me ho ped a galon, speret a sclêrijen,

Composition : 45 c. de 4 v. de 12 p.

Sujet.

Relation pitoyable à propos de l'acte de piraterie, meurtre du capitaine du navire nommé l'Alexandre, de Bordeaux ; meurtre du lieutenant ; meurtre du maître d'équipage et de quatre matelots ; vols, pillage et falsification des papiers du navire, arrivé Indes Orientales le 27 novembre 1837. L'Alexandre, dont l'équipage comptait 17 membres, avait quitté Bordeaux pour rejoindre Batavia deux ans auparavant (c.7-9). Ce fut après cette escale que le second Benoît Marsaud, aidé d'une partie de l'équipage, pirata le navire et jeta par dessus bord sept marins (c.10-21). L'auteur fait une pause dans son récit pour demander à Dieu comment il a pu laisser faire un acte si odieux (c.22-25) Puis il reprend le cours de l'histoire, en mentionnant les disputes au moment du partage (c. 26). Lors d'une escale à Newport, le vice-consul, méfiant, se douta de quelque chose et fit arrêter Marsaud. Le reste de l'équipage disparut : un seul, nommé Raymont, fut repris un peu plus tard (c. 27-29). Benoît Marsaud fut envoyé à Brest où il fut jugé, condamné et exécuté (c. 30-43). Le dernier couplet appelle les parents à la vigilance dans l'éducation de leurs enfants (c. 44).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé A. Lédan.

Autres sources : dans un premier temps, Marsaut passa pour un héros. Le 15 décembre 1837, il touchait terre à Port-Louis (Ile Maurice), après avoir essuyé une terrible tempête dans l'Océan Indien, qui avait coûté la vie à sept marins, dont le capitaine. Cette nouvelle ne fut publiée dans la Fd'A que le 31 mars 1838. Six mois plus tard, le 29 septembre 1838, A. Lédan annonçait que le capitaine (Marsaut) et les deux seconds de l'Alexandre venaient d'être arrêtés pour acte de piraterie dans un hôtel de la Nouvelle-Orléans. Embarqués sur un navire de guerre français, ils faisaient voile vers la France. Benoît Marsaut, si l'on suit le récit en vers, fut condamné à mort une première fois le 16 mars. Ayant fait appel, la peine fut confirmée le 10 mai suivant et l'exécution eut lieu le lendemain à Brest. Comme l'indique le c. 7, deux ans se sont écoulés entre le

départ de Bordeaux et la fin du récit. La mort de Marsaut date donc du 11 mai 1839. La Fd'A resta muette à ce sujet.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850 au plus tôt.

Impression(s) : **Relation Truezus Composet var sujet preizerez, muntr cabiten ar vatimant hanvet an Alexandr eus a Vourdel ; muntr al letanant ; muntr ar mestr eqipach, hac eus a bêvar martolod, laeronciou, pillach ha fausseres paperiou ar vatimant, erruet en Indes sav eol, ar 27 eus a vis Du 1837.** Var ton ar Plac'h libertin.
- in-12, 8 p. - 1 éd. : ti/trav (1839). - Bai. R23.

Mise en valeur : Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.